

FICHE DE POSTE

PHARMACIEN GERANT

Intitulé du poste : Pharmacien Gérant

Responsable Hiérarchique :

- Médecin Directeur

Lieu de travail :

Centre de Néphrologie
STEER, 4 rue des Hibiscus, Clairière 97200 FORT-DE-FRANCE

Horaires de travail :

Temps plein : 151.67 Heures par mois

Missions générales :

Missions générales du poste :

Assurer la gestion de la pharmacie à usage intérieur : Commande, réception et distribution des médicaments et DM.

Assurer la préparation et la délivrance des médicaments.

Assurer la gestion des relations avec les médecins, le service, la direction et les laboratoires médicaux.

Activités et Tâches :

Activités principales :

Gestion de la Pharmacie à usage interne :

- Définir les besoins en médicaments et dispositifs médicaux.
- Gérer les commandes locales et nationales des médicaments, dispositifs médicaux, et petit matériel.
- Gérer les Appels d'offres et passations des marchés négociés.
- Gérer les relations et coordinations avec les différents transitaires.
- Fiabilisation des approvisionnements
- Assurer le suivi des relances, réceptions et le contrôle de toutes les commandes.
- Assurer la gestion des stocks de médicaments et DM : Réceptions, sorties, mise à jour.
- Contrôler les stocks et rangements dans la pharmacie et ceux du dépôt de marchandises
- Réaliser les inventaires.
- Gérer les dates d'expiration des médicaments et DM.
- Gérer les prêts et emprunts avec les autres établissements de santé.
- Contrôler les fluides médicaux
- Faire le contrôle périodique de l'eau et des prélèvements de surface.
- Elaborer un rapport d'activité annuel

Préparation et délivrance des médicaments :

- Contrôler et valider les prescriptions.
- Emettre des avis pharmaceutiques et échanger avec les prescripteurs.
- Préparer et délivrer les médicaments à prescription nominative.
- Assurer le réassort et la délivrance des médicaments et DM dans les services.
- Assurer le suivi et la traçabilité des administrations d'EPO.
- Assurer la surveillance des effets iatrogènes et en particulier des médicaments « à risque »
- Assurer la gestion des FEI liées aux erreurs médicamenteuses et à la pharmacovigilance.
- Assurer le suivi et le contrôle des réfrigérateurs de médicaments pour la chaîne du froid (Envoi mensuel des sondes)
- Assurer le suivi des taux d'hémoglobine : analyse et communication des indicateurs
- Assurer le contrôle des conditions d'utilisation des médicaments et DM
- Assurer la gestion des pharmacies d'urgence : condition de stockage et recherche des périmés.
- Assurer le suivi du contrôle du chariot d'urgence et délivrance des produits
- Assurer le suivi des budgets, et la maîtrise des coûts
- Assurer la gestion et suivi des tests (appareil glycémie, bandelettes...)
- Assurer la gestion des traitements personnels des patients
- Assurer la traçabilité des produits sanguins stables.
- Assurer la traçabilité des produits DMS et DMI
- Assurer le suivi et la traçabilité de l'eau de dialyse en collaboration avec le technicien

Relation avec la Direction, les médecins, les services, la comptabilité, les tutelles et les laboratoires

- Mettre à disposition les renseignements et documentations concernant les médicaments et DM : recommandations, effets indésirables, iatrogénie etc...
- Analyser les coûts d'achats et la consommation des produits
- Suivre les dépenses et éditer un bilan d'activité.
- Etudier l'évolution des consommations de certains médicaments en particuliers (EPO, ATB, antalgiques...)
- Etudier l'évolution des achats et la consommation des médicaments hors GHS (EPO)
- Assurer le suivi du CBUM
- Mettre à jour du livret thérapeutique
- Mettre à jour et suivre les procédures internes
- Analyser les nouveautés thérapeutiques, faire les demandes d'échantillons
- Réaliser les essais de nouveaux matériels, à la demande des médecins, ou du Cadre de Santé
- Demander des proformas et étudier de prix, essais comparatifs.
- Vérifier les factures, les contrats des remboursements hors GHS etc...
- Assurer la pharmacovigilance en collaboration avec les médecins et le personnel soignant
- Assurer la relation avec les délégués médicaux, les responsables « export », les distributeurs de dispositifs médicaux et les fournisseurs locaux

Missions non permanentes :

- Mettre à jour des connaissances scientifiques et lecture des revues médicales, sites informatiques, forum professionnels (ADIPH) etc.
- Participer aux réunions avec association des pharmaciens de dialyse (APDD), confrères locaux, ou de la Caraïbes.
- Assurer la formation continue en interne
- Etre Membre du comité du Médicament
- Etre Président du CLIN
- Editer du livret des antiseptiques
- Participer aux réunions avec CPIAS
- Etre Membre de l'EOH
- Assurer la réalisation et le suivi du Bilan LIN
- Assurer le suivi des DASRI
- Responsable pharmacovigilance et Aquavigilance
- Réunions et échange avec l'OMEDIT, l'ARS, JPHAG (journées de la pharmacie Hospitalière Antilles-Guyane)
- Membre du COPIL
- Membre de la CME
- Membre du Comité de développement Durable
- Membre du CLUD

Qualification :

Diplôme requis :

- Diplôme de pharmacien Hospitalier

Compétences :

Savoir être relationnel - attitudes :

- Esprit d'équipe
- Capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Capacité à s'impliquer dans le projet médical et le projet de soins
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Savoir être opérationnel - aptitudes :

- Être capable de faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'organisation du travail
- Gestionnaire
- Être capable de s'adapter aux contraintes du poste
- S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances
- S'impliquer dans la démarche institutionnelle engagée, et s'approprier les outils spécifiques du centre

Relations

Relations internes :

- Médecin Responsable
- Responsables fonctionnels
- Les agents Hospitaliers
- L'agent logistique
- Personnel Médical et paramédical
- Les différents pôles fonctionnels administratifs

Relations externes :

- Fournisseurs
- Délégués médicaux

Prévention des risques :

Risques professionnels liés à l'activité :

- Risques liés à la manutention
- Risques liés à l'ergonomie

Mesures de prévention prises face à ces risques :

- Respect des règles définies par la Médecine du Travail
- Respect des règles liées à l'hygiène
- Formation « incendie »

Mesures de performance :

- Evaluation annuelle
- Entretien professionnel

Evolution :

- Selon convention collective
- Selon accord d'entreprise

Validation :

Nom de l'agent :	Nom du supérieur Hiérarchique :
Date et signature de l'agent (Précédé de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)	Date et signature du supérieur hiérarchique de l'agent :